



Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau (AIP)

**Projet de préparation GCF multi-pays de l'Union
Africaine pour l'accélération des investissements en
eau résilients au climat en Afrique (AU AIP Multi-
country GCF Readiness Project)**

**TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT D'UN(E)
CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(LE) POUR LA MISSION
D'APPUI DANS L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE
FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT
DANS LE SECTEUR DE L'EAU AU BURUNDI**

1. Contexte du Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP)

Le Partenariat Mondial pour l'Eau en Afrique de l'Est (GWPEA), dont le Secrétariat est hébergé par l'Initiative du Bassin du Nil (IBN) à Entebbe, met en œuvre le Plan d'Action sur le Changement Climatique de l'Union Africaine (AU-AP) à travers le Programme de Préparation Multi-Pays au Burundi. Cette initiative fait partie d'un effort continental plus large visant à renforcer la résilience climatique dans le secteur de l'eau. Le rôle du GWPEA comprend la fourniture d'un soutien technique, la mobilisation de ressources et la coordination de l'engagement des parties prenantes pour s'assurer que le Programme National d'Investissement du Burundi s'aligne sur les priorités stratégiques de l'UA et répond aux exigences des mécanismes de financement climatique tels que le Fonds Vert pour le Climat (GCF).

Le 6 septembre 2023, les Chefs d'État et de Gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du **Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP)**, dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur le Changement Climatique ([Nairobi Declaration on Climate Change](#)).

L'Afrique est hautement vulnérable au changement climatique, ce qui devrait avoir un impact significatif sur l'eau, avec une augmentation des sécheresses, des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies hydriques. Malgré cette vulnérabilité marquée, de nombreux pays africains disposent d'une capacité limitée pour accéder aux financements climatiques destinés aux investissements stratégiques dans l'eau.

L'accès aux financements climatiques pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour atteindre les objectifs de la Stratégie et du Plan d'Action de l'Union Africaine (UA) sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) ([AU Climate Change and Resilient Development Strategy and Action Plan](#)), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes hydriques résilients au climat sous l'Axe 2 : Adoption de trajectoires vers un développement résilient et transformateur face au climat.

Le Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP) soutient la mise en œuvre de cette stratégie. L'AIP a été adopté lors de la 34^e Session Ordinaire de l'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'Action Prioritaire 2 du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA). La Stratégie de l'UA sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) reconnaît l'AIP comme une initiative phare pour la transformation des systèmes hydriques.

La mise en œuvre des investissements en eau en Afrique est nettement en deçà des objectifs fixés pour répondre aux besoins sociaux et économiques croissants du continent. On estime qu'au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 doivent être investis pour atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6 sur l'eau et l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards USD sont investis chaque année.

L'AIP vise à combler le déficit d'investissement en eau, en mobilisant au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois pour contribuer à la Vision Africaine de l'Eau 2025 et aux cibles des ODD liées à l'eau d'ici 2030.

L'AIP repose sur **cinq piliers** visant à **réduire le déficit d'investissement en eau en Afrique** :

- a) **Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans l'eau en Afrique** – Ce Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau en Afrique a été créé en 2022, réunissant des Chefs d'État actuels et anciens ainsi que des leaders

mondiaux. En 2023, le Panel a soutenu l'UA dans le développement et le lancement du rapport Africa's Rising Investment Tide et du Plan d'Action pour l'Investissement dans l'Eau en Afrique, qui proposent des voies d'action concrètes pour aider les pays à mobiliser au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 pour la mise en œuvre de l'AIP.

- b) **Tableau de bord (Scorecard) des investissements en eau AIP-PIDA** – Le Tableau de bord des investissements en eau AIP-PIDA vise à améliorer la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité des financements et investissements hydriques. Cet outil aide les pays à suivre les progrès, établir des références, identifier les blocages et prendre des mesures pour répondre aux besoins en investissements hydriques de l'Afrique. Il a été adopté par l'AUDA-NEPAD en février 2022 et a été développé et testé dans 10 pays en 2023, avant son déploiement à l'échelle des États membres de l'UA.
- c) **Programmes d'investissement en eau aux niveaux régional et national** – L'AIP soutient les États membres de l'UA dans le développement de programmes nationaux d'investissement en eau, visant à combler le déficit d'investissement. De nombreux pays africains sont extrêmement vulnérables à la variabilité climatique et souffrent de capacités institutionnelles faibles, d'infrastructures hydriques inadéquates et de systèmes d'information insuffisants pour assurer une gestion efficace de l'eau. Les programmes nationaux d'investissement en eau visent à combler ces lacunes, en s'appuyant sur les enseignements tirés du Tableau de bord AIP-PIDA.
- d) **Facilité Internationale d'Investissement Mixte AIP** – L'AIP évaluera la nécessité d'une Facilité Internationale d'Investissement Mixte, pour aider les pays à mobiliser l'Aide Publique au Développement (APD) et des financements sous forme de subventions, afin de réduire les risques liés aux investissements hydriques prioritaires à travers divers instruments et sources financières innovants. Ceux-ci incluent les fonds souverains, garanties, financements commerciaux, investisseurs institutionnels, fonds de capital-investissement, fondations, investissements d'impact basés sur la valeur et financements climatiques.
- e) **Égalité de genre et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement en eau** – Le **Programme de Développement Climatique Transformateur pour l'Eau et le Genre (AIP WACDEP-G)** vise à développer des outils permettant aux gouvernements de traiter les inégalités systémiques dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des investissements. Il favorise une approche transformatrice des institutions, structures et relations sociales. L'AIP WACDEP-G a été testé dans cinq pays africains entre 2020 et 2024, avec une prévision d'expansion à d'autres pays du continent.

2. Justification de la mission

La République du Burundi fait partie des quinze (15) pays bénéficiaires de la première phase du Projet « Appui à la Préparation au FVC du Programme Multi-Pays de la Commission de l'Union Africaine pour Accélérer le Programme d'Investissement dans l'Eau (AU AIP Multi-country GCF Readiness Project) ». Le projet est financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour un montant total de Six Millions Cent Soixante Quatre Mille Cinquante Trois (6 164 053) Dollar US. Il est mis en œuvre par la Commission de l'Union Africaine à travers le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) en Afrique Australe (GWPSA) et l'Unité de Coordination du GWP en Afrique (UC-GWP Afrique).

Ces dernières décennies, le pays est confronté à une surexploitation et une dégradation des ressources naturelles y compris les ressources en eau qui sont liées à la croissance démographique et les contraintes climatiques. Seule la région du Nord Est a subi des sécheresses récurrentes durant ces dernières années. Les risques anthropiques et naturels se sont accrus avec l'intensification des effets des changements climatiques (sécheresses à répétition dans la région du nord, inondations dans la plaine de l'Imbo, feux de brousse pendant la saison sèche dans la région sud du pays et perturbation du régime des pluies qui occasionne

la perturbation des saisons culturales), et avec l'augmentation des niveaux de pollution des eaux du lac Tanganyika près des lieux des centres urbains ayant un impact sur la vie aquatique dans les rivières et les aquifères.

Aujourd'hui, même si le Burundi dispose de ressources en eau abondantes (plus de 30 000 sources, lacs, rivières), il souffre d'un faible accès à l'eau potable, notamment en milieu rural où 57% des ménages sont non desservis. Cette situation engendre la pénurie, le stress hydrique et la crise liés à l'eau dans certaines régions du pays surtout dans la région du Nord et dans la plaine de l'Imbo surtout pendant la saison sèche. Elle touche de manière disproportionnée les personnes vulnérables et marginalisées, et accentue les inégalités entre les hommes et affecte les milieux naturels.

Face à cette situation, l'accès aux financements climatiques, notamment ceux du FVC, est crucial pour soutenir les efforts d'adaptation et renforcer la résilience du pays. Pour ce faire, la République du Burundi a initié dans le cadre de la mise en œuvre du projet AU AIP Multi-country GCF Readiness au titre de l'année 2025, l'élaboration du programme d'investissement dans le secteur de l'eau (PIE) et de deux (02) notes conceptuelles de projets à soumettre au Secrétariat Exécutif du Fonds Vert pour le Climat en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires pour la satisfaction des besoins en eau des communautés pour tous les usages et une meilleure gestion des risques climatiques liés à l'eau.

Une stratégie de financement du PIE est nécessaire pour améliorer considérablement la capacité du pays à mobiliser des financements adéquats et à mettre en œuvre des projets structurants pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés, des systèmes de production et des écosystèmes.

C'est dans ce contexte, que le GWP SA envisage de recruter un(e) consultant(e) international(e) pour appuyer l'élaboration d'une stratégie de financement du PIE.

Les présents termes de référence donnent un aperçu du contexte, des objectifs et des résultats attendus, de la méthodologie ainsi que des modalités de réalisation de la mission.

3. Objectifs de la mission

L'objectif principal de la mission est de contribuer à la mobilisation des ressources financières pour la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés, des systèmes de production et des écosystèmes à travers l'appui à l'élaboration de la stratégie de financement du PIE au Burundi.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Appuyer l'évaluation du budget proposé pour chaque projet d'investissement du PIE et l'ajuster au besoin ;
- Analyser les sources de financement existantes pour chaque projet d'investissement et évaluer le déficit de financement pour la mise œuvre du PIE ;
- Identifier les sources de financement ou les instruments financiers appropriés pour combler les déficits financiers pour la mise en œuvre du PIE (y compris les projets avec les potentiels partenaires à impliquer) ;
- Faire une vue d'ensemble des acteurs du secteur privé au Burundi en vue de les mobiliser dans le financement de la mise en œuvre du PIE ;
- Définir les actions nécessaires pour la mobilisation des financements et les responsabilités respectives des partenaires pour chaque projet d'investissement ;

- Élaborer et faire valider par les parties prenantes, la version provisoire de la stratégie de financement du programme d'Investissement du secteur de l'Eau du Burundi

4. Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus au terme de la mission sont :

- Une évaluation du budget proposé est réalisée pour chaque projet d'investissement du PIE et un ajustement est fait au besoin ;
- Les sources de financement existantes sont analysées pour chaque projet d'investissement et le déficit de financement est évalué pour la mise œuvre du PIE ;
- Les sources de financement ou les instruments financiers appropriés sont identifiés pour combler les déficits financiers pour la mise en œuvre du PIE (y compris les projets avec les potentiels partenaires à impliquer) ;
- Une vue d'ensemble des acteurs du secteur privé au Burundi est réalisée en vue de les mobiliser dans le financement de la mise en œuvre du PIE ;
- Des actions sont définies pour la mobilisation des financements et les responsabilités respectives des partenaires pour chaque projet d'investissement ;
- La version provisoire de la stratégie de financement du programme d'Investissement du secteur de l'Eau du Burundi est validée par les parties prenantes ;

5. Mandat du consultant

Le mandat du consultant international consiste à :

- Élaborer et faire valider le rapport de démarrage, comprenant entre autres, la note méthodologique approfondie, y compris le chronogramme d'exécution détaillé ainsi que la structuration de la rédaction de chacun des livrables attendus de la mission, etc. ;
- Prendre connaissance du processus d'élaboration du PIE ainsi que les idées de projets d'investissement proposés ;
- Entreprendre des évaluations financières sur les idées de projets du PIE et les ajuster au besoin ;
- Analyser les sources de financement existantes pour chaque projet d'investissement et faire une évaluation du déficit de financement pour leur mise œuvre ;
- Identifier les sources de financement ou les instruments financiers appropriés pour combler les déficits financiers pour la mise en œuvre du PIE (y compris les projets avec les potentiels partenaires à impliquer) ;
- Faire une vue d'ensemble des acteurs du secteur privé au Burundi en vue de les mobiliser dans le financement de la mise en œuvre du PIE ;
- Définir les actions nécessaires pour la mobilisation des financements et les responsabilités respectives des partenaires pour chaque projet d'investissement ;
- Élaborer la version provisoire de la stratégie de financement du PIE du Burundi ;
- Appuyer la préparation et l'animation de l'atelier d'amendement et de validation de la version provisoire de la stratégie de financement du PIE du Burundi ;
- Élaborer les supports de présentation de la stratégie de financement du PIE ;

- Élaborer le rapport de mission en capitalisant tout le processus.

6. Livrables attendus

Les livrables attendus de la mission sont :

- **Livrable 1** : Rapport de démarrage, comprenant entre autres, la note méthodologique approfondie, y compris le chronogramme d'exécution détaillé ainsi que la structuration de la rédaction de chacun des livrables attendus de la mission, etc. ;
- **Livrable 2** : Versions provisoire et finale de la stratégie de financement du PIE ;
- **Livrable 3** : Comptes rendus de réunions et d'ateliers de consultation des parties prenantes

Tous les livrables seront fournis en langue française dans leur version provisoire et en langue française et anglaise dans leur version finale.

P.S. Le consultant doit tenir compte de cet effort de traduction des livrables dans son offre.

7. Profil du/de la consultant(e) international(e)

Dans le cadre de la présente mission, il est recherché un(e) Consultant(e) international(e) ayant le profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire avancé (Master ou Doctorat) en économie verte, finance climatique, gestion de l'environnement, ressources en eau, changement climatique, ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans la mobilisation des ressources financières pour les documents stratégiques nationaux comme les stratégies, les politiques et de lignes directrices, etc. ;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement, des instruments et des arrangements institutionnels associés relatifs à l'aide au développement, les financements domestiques et les financements climatique, notamment le GCF, le Fonds d'Adaptation, le FEM, etc. ;
- Avoir de solides compétences à travailler avec des organisations internationales, des organisations bilatérales de développement, des organisations de la Société Civile (OSC) ou le secteur privé ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction des rapports ;
- Avoir une maîtrise parfaite du français. La maîtrise de l'anglais parle et écrit est un grand atout.

8. Termes du Contrat

8.1. Type de contrat

Ce contrat devrait intéresser un Consultant individuel.

Les termes du contrat seront décrits en détails lors de la signature du contrat.

8.2. Durée de la mission

La durée proposée pour la présente mission est de 25 hommes-jours au maximum répartis sur une période calendaire de 03 mois à partir de l'ordre de service de commencer (idéalement d'ici le 27 April), jusqu'à la remise des livrables finaux de la mission (de préférence, au plus tard le 3 Juillet 2026).

8.3. Collaboration & Supervision: Le Consultant international devra travailler en étroite collaboration avec l'expert national en charge de la mission de développement du Programme d'investissement en Eau (PIE). Il/Elle travaillera sous l'autorité directe du Coordonnateur Technique National, en consultation avec le représentant du Ministère en charge de l'eau au Burundi.

9. Soumission des offres

Les consultant(e)s intéressé(e)s et ayant les qualifications et expériences requises, sont invité(e)s à soumettre leur proposition comprenant une offre technique et une offre financière complètes, conformément aux présents termes de référence.

Les offres rédigées en langue française devront comporter, entre autres, les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation datée et signée, mentionnant la disponibilité et l'aptitude du consultant, adressée à :

Le Coordinateur Régional
Partenariat Mondial pour l'Eau Afrique de l'Est (GWPEA)
Adresse de visite : Parcelle 12, Route de Mpigi, Entebbe
Adresse postale : BP 192 Entebbe, Ouganda

2. **Un CV détaillé**, mettant en avant l'expérience pertinente y compris trois (3) références professionnelles.
3. **Une offre technique** détaillant la méthodologie proposée décrivant les étapes, les méthodes et les outils à utiliser pour atteindre tous les résultats.
4. **Un plan de travail** pour la mission.
5. **Une offre financière** indiquant la somme proposée pour conduire la mission. (en chiffres et en lettres, en USD)

Note sur l'impôt retenu à la source :

Les honoraires professionnels indiqués seront soumis à une retenue à la source de 15 % (WHT) pour les consultants non-résidents conformément à la loi sur l'impôt sur le revenu de l'Ouganda. L'Initiative du Bassin du Nil / Partenariat Mondial pour l'Eau déduira cet impôt à la source et le versera à l'Autorité fiscale de l'Ouganda (URA).

Les applications doivent être envoyées au plus tard le **22 Avril 2026** au courriel gwpvacancy@nilebasin.org